



Européenne en France comment faire pour changer le statut

Par **mabiala**, le **04/08/2016** à **11:46**

Bonjour,

Je suis néerlandaise et mariée à un congolais qui vit en France depuis maintenant 5 ans avec un titre de séjour visiteur. Après le mariage à la mairie en France, je suis allée vivre aux Pays-Bas pour raison de travail.

Aujourd'hui, je suis enceinte et mon mari ne peut pas me rejoindre aux Pays-Bas car je n'ai pas eu un contrat de travail plein d'une année condition primordiale pour faire une procédure de regroupement familial.

Je veux repartir en France pour vivre avec mon mari et partager les moments de grossesse avec lui et accoucher là-bas. comment je peux faire pour que mon mari puisse changer son statut de visiteur à vie privée et familiale?

Par rapport à la grossesse, comment obtenir les soins nécessaires car aujourd'hui je suis à 4 mois de grossesse. le bébé va arriver le 21 janvier 2017.

Merci pour votre réponse.